

Normandie Energies : 4 pôles pour 1 filière

L'association *Normandie Energies* est le fruit d'un regroupement sous une même bannière de deux associations préexistantes :

Nucleopolis et Energies Normandie qui comptabilisaient au total 220 membres. Toutes ces entreprises (des TPE aux grands donneurs d'ordre), ces laboratoires de recherche ou de formation, ces structures associées sont désormais membres de Normandie Energies qui s'est structurée autour de 4 pôles :



Le pôle « Renouvelables » regroupe entre autres les clusters solaire, hydrogène, éolien terrestre et travaille au côté des développeurs de parcs offshore ainsi que les acteurs du biogaz.

- ✓ Le pôle « Nouveaux usages » est transversal aux trois autres puisqu'il concerne les applications des énergies traditionnelles et renouvelables. Les nouvelles utilisations portent sur la récupération de la chaleur, le stockage de l'énergie, la mobilité...
- ✓ Nucleopolis qui était le pôle nucléaire normand pour la santé et l'énergie garde son nom de marque et devient le pôle nucléaire de Normandie Energies en conservant ses deux domaines d'action : Energie et Santé ainsi que le domaine transversal de la Maîtrise des risques.
- ✓ Le Pôle « Pétrole & Gaz », regroupe les grandes raffineries et les gaziers installés en Normandie pour développer des opportunités de marché pour les PME.

Normandie Energies : au service du développement économique du territoire Normandie Energies a pour mission d'impulser des actions en faveur du développement économique des acteurs de la filière et donc de soutenir l'emploi en Normandie. Il s'agit notamment d'aider les entreprises à accéder aux marchés locaux, nationaux et internationaux, à développer au sein de la filière / l'emploi, les compétences, la formation, et de développer des projets de recherche et d'innovation.

Au service de ses membres, Normandie Energies contribue au développement du mix énergétique Normand en étant force de proposition, d'animation, de coordination et de promotion en lien avec les pouvoirs publics et les administrations à l'échelle régionale.

Engagements Cop 21 - Feuille de Route 2018/2020

1. CAPITALISER SUR LE CADASTRE ENERGETIQUE DE LA MÉTROPOLE

- ✓ Recenser les sites privés (toitures, parking, friches industrielles) que nous pourrions cibler
- ✓ Partager l'état des lieux avec l'ensemble des acteurs de la coalition
- ✓ Prioriser les projets avec les acteurs

2. SENSIBILISER, ANIMER, LES ACTEURS PRIVÉS LOCAUX ET FAIRE EMERGER DES PROJETS

- ✓ Poursuivre l'identification des acteurs non encore intégrés la coalition via un travail de prospection et de prise de contacts.
- ✓ Sensibiliser les acteurs par types d'installations (ombrières, grandes toitures, parcs au sol, friches industrielles, etc...) pour faire émerger des projets.
- ✓ Organisation d'ateliers de travail sur des cas réels et des visites de sites où des centrales solaires sont installées. Lever les freins au solaire avec l'ensemble des acteurs (modèle économique, financement, technologies...) en s'appuyant sur l'expertise des acteurs de Normandie Energies.
- ✓ Organiser un GT dédié au montage de projets immobiliers intégrant des solutions solaires avec la question de la vente de l'électricité aux locataires.
- ✓ Informer régulièrement les acteurs sur les évolutions réglementaires (y compris la compatibilité avec d'autres réglementations), la nouvelle réglementation relative à l'autoconsommation collective et l'avancée des technologies en lien avec MRN, ADEME, ENERPLAN, DREAL.
- ✓ Valorisation des réalisations : Faire témoigner les porteurs de projets sur les réalisations achevées. Communiquer sur ces réalisations à titre exemplaire

3. ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS IDENTIFIES

- ✓ Rencontrer les porteurs de projet pour caractériser les projets
- ✓ Utilisation de la boîte à outils du solaire réalisée par Normandie Energies rassemblant un cahier technologique, et l'annuaire des acteurs compétents en région

4. PORTER UN PROJET DE FERME SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

- ✓ Etude et réalisation d'une ferme photovoltaïque sur une friche industrielle privée identifiée par la MRN

5. TENTER DE FAIRE EMERGER UN PROJET D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

- ✓ En attente de la nouvelle réglementation relative à l'autoconsommation collective
- ✓ En capitalisant sur l'expérience de la ville de Malaunay et l'expertise d'Enedis bien avancé sur cette question